

Date de convocation :

28 mai 2020

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

DU 2 juin 2020

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

**Le deux juin deux mil vingt, le Conseil Municipal convoqué s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de M. Patrick OCZACHOWSKI.**

Étaient présents : Mmes DESRAY Jocelyne, FONTAINE Fany, GERVOIS Stéphanie, POUILLY Marie-Cécile,

MM : BOULERAND Jean-Marc, BRUN Ludovic, CERCLÉ Romain, DESCHAMP Jean-Pierre, FROGER Mehdi, HANQUEZ Olivier, OCZACHOWSKI Patrick, POULARD Sébastien, SIMONET David.

Absents représentés : M. VAN HULLE Arnaud a donné procuration à M. BRUN Ludovic

Quelques corrections doivent être apportées au procès-verbal du 26 mai 2020.

M. Romain CERCLÉ est désigné secrétaire de séance.

### **1. Délégations conférées au maire**

Le Maire énonce les différentes délégations au maire qui ont été transmises en annexe de la convocation. Ces délégations sont également données au 1<sup>er</sup> adjoint qui sont effective en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire.

=> Unanimité

### **2. Indemnités aux élus**

Le Maire présente les différents taux légaux relatifs aux indemnités et indique qu'ils ont évolué depuis décembre 2019. Ils varient selon la population de la commune. La Commune de Faverolles possède 876 habitants selon le dernier recensement.

Il est donc proposé pour le Maire et les adjoints, une indemnité mensuelle à 100%.

Stéphanie GERVOIS pose la question de l'enveloppe et du nombre d'adjoints au regard du précédent mandat. 4 adjoints au mandat précédent.

=> Unanimité

### **3. Composition des commissions**

Le Maire indique qu'il existe des commissions obligatoires et les commissions facultatives.

#### **a. Commissions facultatives**

Le Maire propose la création des différentes commissions :

- Culture et communication qui traite des sujets relatifs notamment au Faverolles Info, Site Internet, la bibliothèque...
  - Responsable : M. Ludovic BRUN 2<sup>ème</sup> adjoint
  - Membres : Mme Stéphanie GERVOIS, MM Olivier HANQUEZ, Arnaud VAN HULLE, David SIMONET, Sébastien POULARD.

- Jeunesse, fêtes et cérémonies, cette commission s'occupe notamment de la fête patronale et devra mettre en place le conseil municipal des jeunes.
  - Responsable : M. Ludovic BRUN 2<sup>ème</sup> adjoint
  - Membres : Mme Fany FONTAINE, MM Mehdi FROGER et Olivier HANQUEZ.
- Travaux, voirie
  - Responsable : M. David SIMONET 3<sup>ème</sup> adjoint
  - Membres : MM Jean-Marc BOULERAND, DESCHAMP Jean-Pierre et Sébastien POULARD.
- Urbanisme, environnement
  - Responsable : M. David SIMONET 3<sup>ème</sup> adjoint
  - Membres : Mme Stéphanie GERVOIS, MM Jean-Marc BOULERAND, Romain CERCLÉ, Olivier HANQUEZ et Sébastien POULARD.
- Incendie, sécurité
  - Responsable : M. Romain CERCLÉ 1<sup>er</sup> adjoint
  - Membres : MM Jean-Marc BOULERAND, Ludovic BRUN et Olivier HANQUEZ.
- Finances
  - Responsable : Patrick OCZACHOWSKI Maire
  - Membres : Mme Jocelyne DESRAY et M. David SIMONET
- Cimetière
  - Responsable : Mme Jocelyne DESRAY
  - Membres : MM Jean-Marc BOULERAND et Jean-Pierre DESCHAMP

#### b. Commissions obligatoires

Elles sont au nombre de deux : la commission des appels d'offres (CAO) et la commission des impôts directs. Pour cette dernière, 24 personnes propriétaires à Faverolles devront être transmis à la préfecture qui décidera ensuite des titulaires et des suppléants.

La CAO est présidée par le Maire et concerne surtout les travaux. Par le passé, peu de réunions ont été dénombrées (une à deux).

- Responsable : Patrick OCZACHOWSKI Maire
- Membres Titulaires : Mme Stéphanie GERVOIS, MM Sébastien et David SIMONET.
- Membres suppléants : MM Jean-Marc BOULERAND, Ludovic BRUN et Romain CERCLÉ.

#### 4. Désignation des délégués syndicaux et communaux

SIVOM Faverolles – les Pinthières qui gère l'école et la restauration scolaire.

- Titulaires : Mme Fany FONTAINE, MM Ludovic BRUN, Romain CERCLÉ et Patrick OCZACHOWSKI.
- Suppléants : Mme Stéphanie GERVOIS, MM Mehdi FROGER, Olivier HANQUEZ et Arnaud VAN HULLE.

Syndicat des eaux de Ruffin assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement

- Titulaires : Mme Stéphanie GERVOIS et M. Jean-Marc BOULERAND
- Suppléant : M. Jean-Pierre DESCHAMP

Le Syndicat Intercommunal des Fossés de Marchezais

- Titulaire : M. Patrick OCZACHOWSKI
- Suppléant : M. Olivier HANQUEZ

Le syndicat d'électricité (SIE ELY)

- Titulaire : M. Olivier HANQUEZ
- Suppléant : M. Jean-Pierre DESCHAMP

La Communauté de commune des Portes euréliennes d'IDF

- Le Maire, Patrick OCZACHOWSKI et son 1<sup>er</sup> adjoint Romain CERCLÉ

Défense et Armée

- Mme Jocelyne DESRAY

Le Sitreva

- Le Maire, Patrick OCZACHOWSKI

La CLECT

La commission locale d'évaluation des charges transférées a pour rôle d'assurer pour la Communauté de communes et ses communes membres, la neutralité budgétaire en cas de transfert de compétences et de charges.

- Le Maire, Patrick OCZACHOWSKI

Eure-et-Loir Ingénierie

Eure-et-Loir Ingénierie est l'organisme qui instruit notamment les permis de construire et accompagne les communes dans leurs projets.

- Titulaire : M. Patrick OCZACHOWSKI
- Suppléant : M. Jean-Marc BOULERAND

**5. Autorisation de poursuite pour le recouvrement des créances**

Il est demandé de se prononcer pour autoriser Monsieur le Maire à engager des poursuites pour le recouvrement des créances.

> Unanimité

**6. Points divers**

Il est prévu que les travaux de la rue des Garennes démarrent la semaine du 1<sup>er</sup> juin. Il a été demandé que les réunions de chantier se déroulent plutôt le vendredi matin. Jean-Pierre DESCHAMP membre de la commission travaux et habitant de ladite rue a proposé de se rendre disponible pour y assister.

Le recensement général de la population se déroulera du 21 janvier au 21 février 2021. Un coordinateur communal doit être désigné avant le 30 juin et sera accompagné de recenseurs pour assurer l'opération dans sa totalité. Il est à noter l'importance de cette opération pour la détermination des dotations d'État que recevraient ensuite la commune.

La période de confinement terminée, l'État a autorisé la célébration des mariages dans le respect des conditions sanitaires. Patrick OCZACHOWSKI a demandé à être accompagné par un membre de l'équipe municipale pour assurer cette mission d'état civil. Le prochain mariage sera célébré le 13 juillet et Patrick OCZACHOWSKI sera accompagné de Jocelyne DESRAY.

Des opérations de coupe de bois ont été réalisées dans le bois du Thuylais. Le chemin communal détérioré par l'entreprise forestière a été refait spontanément par un agriculteur de la commune.

L'évacuation du bois coupé se déroulera dans les prochaines semaines. Il a été demandé d'être attentif à l'état des voiries et chemins communaux que les poids-lourds emprunteront.

Il a été relevé différents problèmes de sécurité (signalisation) au niveau du chemin des Oseraies. Il a été proposé d'étudier les conditions dans lesquelles il serait possible de faciliter la circulation des vélos notamment les rues à sens unique.

De même, des vitesses excessives ont été relevées à la fois sur la route de Nogent mais également route de Rambouillet et notamment aux abords de l'école. Il a été proposé d'étudier la possibilité d'apposer des panneaux signalant la présence d'enfants.

Par ailleurs, à la suite du déconfinement des nuisances sonores et des feux de plein air ont été observés. Les règles en vigueur en ce domaine seront rappelées par voie d'information.

Le lien entre la Mairie et les associations a été évoqué. Il a été indiqué que ces rapports existent notamment dans le cadre des manifestations organisées sur la commune.

Enfin, concernant la bibliothèque, un système de réservation en ligne des ouvrages devrait être mis en place. Les ouvrages réservés seront remis aux demandeurs à l'occasion d'un rendez-vous. Cette opération de « drive » serait mise en place prochainement avec probablement un nouveau dispositif ensuite.

L'ordre du jour étant épuisé, la fin de séance est déclarée à 22h00.